

À PROPOS



11 avril 2014

EXPRESS - EXPRESS - EXPRESS - EXPRESS - EXPRESS - EXPRESS

Fermeture de 23 classes spécialisées

Mardi le 8 avril 2014, les services de l'organisation scolaire et de l'adaptation scolaire de la CSSMI déposaient au comité paritaire EHDAA les prévisions de groupes d'adaptation scolaire pour l'année 2014-2015. Nos représentants à la table ont eu la mauvaise surprise d'y apprendre la fermeture annoncée de nombreuses classes spécialisées. Au préscolaire, ce sont 4 groupes qui sont touchés et au primaire, 11; ces 15 groupes représentent 16% des classes spécialisées au primaire cette année. Au secondaire, 8 groupes disparaîtraient.

Fermetures annoncées	
Préscolaire	Les 2,5 classes de transition - 4 ans handicapés (Alpha), mais ajout 0,5 classe à Le Rucher 1 classe langage (Clair Matin) 1 classe TED (Terre des Jeunes), mais ajout d'une classe primaire
Primaire	1 classe CSP (du Trait-d'Union) 1 classe DM (St-Pierre) 5 classes langage (Arc-en-ciel, des Mésanges, Alpha, Gabrielle-Roy, Le Tournesol) 1 classe TED (-1 à des Grands-Chemins et du Mai, +1 à Terre des Jeunes) 2 classes DA (des Pins et Le Sentier) 1 classe DC (-1 à Sauvé et du Trait-d'Union, +1 à des Pins)
Secondaire	1 classe DM à la Polyvalente Ste-Thérèse 2 classes FPT-TED (ESO et Lucille-Teasdale) 3 classes DA (ESP, du Harfang, JJR) 1 classe FPT (PDM) 2 classes FMS (1 à l'ouest, 1 à l'est) 1 classe ajoutée en CSP (-1 ELJ, +1 PDM, +1 PST)

Intégration sauvage...

Bien entendu, plusieurs questions surgissent quand on pense à la fermeture de ces groupes. Est-ce que tous ces élèves intégrés recevront des services adéquats répondant à leurs besoins? Est-ce que les enseignants qui les recevront obtiendront tout le soutien nécessaire? La tâche des enseignantes et enseignants n'est-elle pas déjà assez lourde sans qu'on en rajoute avec encore plus de plans d'intervention à suivre, de mesures adaptatives à appliquer... Et les autres élèves de la classe, pourra-t-on leur consacrer tout le temps auquel ils ont droit?

ou guérison miraculeuse?

Certaines raisons invoquées pour justifier ces fermetures nous semblent plutôt nébuleuses. Par exemple, qu'on nous parle d'attrition pour la disparition de groupes du primaire relève de la pure fiction. Tous ces élèves qui formaient ces groupes seraient disparus dans la nature? Ils auraient décidé de déménager massivement? J'ose croire que nous ne faisons pas face à une vague de décrochage scolaire pré-pubère sans précédent... On nous a également expliqué qu'au préscolaire, il fallait privilégier l'intégration des élèves présentant des difficultés langagières puisqu'ils apprenaient beaucoup mieux avec des camarades s'exprimant correctement. Voilà certainement une façon originale de considérer le service à l'élève! Quoi qu'il en soit, c'est sans doute ce qui explique la disparition d'une classe langage au préscolaire et de 5 au primaire, pour un total d'environ cinquante élèves qui seront intégrés l'an prochain.

Pas de nouvelles références

Une autre explication avancée est que la commission scolaire n'a pas reçu autant de références cette année. Mais comment se font ces références? Parmi les nombreux appels reçus au bureau du syndicat cette année, plusieurs se sont plaints **que les références n'étaient pas acheminées** à la commission, sous prétexte, notamment, que la classe spécialisée n'était pas la ressource appropriée. On nous a également rapporté que les recommandations de l'équipe œuvrant quotidiennement auprès de l'élève étaient souvent ignorées en fin de processus. Alors qu'on pensait s'être mis d'accord en équipe multi, il y avait volte-face de la direction. Par ailleurs, nous savons que les inscriptions en classe spécialisée sont étudiées par la commission avant d'être acceptées ou rejetées. On a refusé de nous dire combien ont été rejetées cette année et les raisons de ces refus. Cela n'a rien pour nous rassurer.

Et la réussite dans tout ça?

Pour ajouter à l'ironie, la veille du dépôt de ces projections au comité paritaire EHDAA, les huit membres du comité exécutif du syndicat rencontraient les responsables de la pédagogie de la commission scolaire, en compagnie de Mme Nathalie Joannette, directrice générale adjointe, pour discuter des irritants occasionnés par les conventions de gestion et de réussite éducative. Nous avons dénoncé le fait que l'on attribue la faute aux enseignants quand la réussite n'est pas au rendez-vous, alors que l'on néglige trop souvent la composition de la classe. Or, saviez-vous qu'en 2013-2014, près d'un élève sur cinq en classe ordinaire possède un plan d'intervention adapté? Et ce nombre ne tient pas compte des nombreux élèves promus sans avoir obtenu la note de passage de l'année précédente. Nous accueillons donc la venue de nouveaux élèves intégrés en classe régulière avec beaucoup d'appréhension.

Un double discours

Depuis quelques années, la commission comme le MELS martèlent qu'il faut viser une plus grande stabilité du personnel. À la commission, on a parfois recours à l'argument de la stabilité pour limiter l'accès aux congés partiels sans traitement. Mais on ne semble pas vraiment préoccupé par l'impact sur la stabilité de ces fermetures annoncées. Qu'arrivera-t-il des enseignantes et enseignants d'adaptation scolaire visés par ces fermetures? On peut sans peine imaginer une ronde de mutation sans précédent ce printemps. On peut aussi imaginer qu'il y aura, forcément, ouverture de groupes juste avant la rentrée, ce qui n'a rien pour faciliter la tâche des enseignantes et enseignants.

Que pouvons-nous y faire?

Dès l'annonce de la nouvelle, votre exécutif syndical s'est mis à l'œuvre pour dénoncer la situation et demander des explications. Sachez aussi que nos membres siégeant au comité consultatif des services EHDAA nous ont rapporté que des parents du comité ont réagi fortement à l'annonce qui leur a été faite le 7 avril. Nous avons aussi appris que **de nouvelles demandes pourraient être déposées d'ici le 2 mai** prochain; il n'est donc pas trop tard pour référer un nouvel élève en classe spécialisée.

Nous vous prions **de nous faire part de toute situation problématique vécue dans la référence d'élèves en classe spécialisée**. Avez-vous tenté, sans succès, de référer un nouvel élève en classe spécialisée? Vous a-t-on répondu qu'il n'y aurait pas de place pour cet élève? Que l'élève ne répondait pas aux exigences? Qui a pris la décision? Vous avez des choses à nous raconter, un appel au bureau du syndicat ou un courriel nous permettra de mieux documenter ce dossier et de poursuivre les discussions avec la commission scolaire.

Nous vous invitons à assister au **conseil des commissaires du 22 avril** au cours duquel nous ferons les représentations qui s'imposent. Rendez-vous au Syndicat en fin de journée : un goûter sera offert.

Veillez confirmer votre présence
au 450 979-4613 ou par courriel à ehdaa@lesebl.ca.



Coordonnées

4325, boulevard de la Grande-Allée, Boisbriand (Québec) J7H 1M7

Téléphone : 450 979-4613 – Télécopieur : 450 979-4615

Site Web : www.lesebl.ca – Messagerie : syndicat@lesebl.ca

Retrouvez-nous sur Facebook au www.facebook.com/seblaurentides